

Présentation de l'enseignement de spécialité « sciences économiques et sociales » en classe de première

Commentaires sur les nouveaux programmes :

L'enseignement de spécialité « Sciences économiques et sociales » renforce et approfondit la maîtrise par les lycéens des **concepts, méthodes et problématiques** essentiels de la **science économique, de la sociologie et de la science politique**. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. **En renforçant les approches microéconomiques¹** nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui **s'appuie davantage sur les sciences politiques**, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique, sociologique et politique des lycéens.

Principaux thèmes abordés en classe de première :

- ✚ **En science économique** : le fonctionnement du marché, le financement des agents économiques, la monnaie et la création monétaire.
- ✚ **En sociologie** : les liens sociaux (évolution des formes de solidarité, influence des groupes sociaux sur l'individu) et le processus d'intégration de l'individu à la société ainsi que l'explication des comportements déviants (=transgression de normes).
- ✚ **En science politique** : la formation du vote, l'expression de l'opinion publique.
- ✚ **Thèmes de regards croisés** (*objets étudiés grâce au regard de plusieurs disciplines*) : la protection sociale, l'organisation et la gouvernance des entreprises (diversité des figures de l'entrepreneur, formes d'autorité, lieu de conflits et de coopération).

Couplages souhaités pour une année de première générale avec les SES :

L'équipe de SES n'impose aucun choix de spécialité avec les SES et considère que cela relève du choix de l'élève (préférences, projet professionnel etc.). **Tout est envisageable !**

Remarques concernant la spécialité « Histoire-géographie, géopolitique et science politique »

Le programme de la spécialité étant très historique, elle sera enseignée par les professeurs d'histoire-géographie.

Nous souhaitons également faire remarquer aux parents d'élèves que si le terme « science politique » apparaît dans la spécialité « Histoire-géographie, géopolitique et science politique », il y en a aussi dans la spécialité « sciences économiques et sociales ». A cet égard, il faut également noter **l'introduction de thématiques propres à la science politique dès la classe de seconde dans notre discipline** (questionnements sur : la méthode du politiste ; l'organisation de la vie politique). **En définitive, si les élèves de seconde souhaitent faire de la « science politique » en première, les S.E.S constituent une spécialité de premier choix.**

L'équipe de SES du lycée Corneille

¹ Approche basée sur l'étude du comportement des agents économiques (consommateurs ; entreprises ; Etat).